

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Foreur en forages destructifs

Numéro du CQP :	029-2002 09 24
Date d'échéance CPNE :	Décembre 2026
Créé par les CPNE du :	24 septembre 2002

Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex
Responsable :	Secrétariat des CPNE 01 40 69 53.41 cpne.btp@national.ffbatiment.fr

Responsable du dossier :	FNTP - Fédération Nationale des Travaux Publics	
Porteur du CQP :	SYNDUEX - Syndicat national des entrepreneurs de travaux publics spécialisés dans l'utilisation de l'explosif 3 rue de Berri 75008 PARIS	Jean-Philippe DUPEYRON 01 44 13 32 23 dupeyronjp@fnftp.fr

Secteur d'activité	TRAVAUX PUBLICS
--------------------	-----------------

Description de l'emploi :	<p>Le/La foreur en forages destructifs exécute les travaux de forage permettant la l'exécution de tir de mines dans l'exploitation de minerais et de roches, la réalisation de terrassements et de travaux souterrains sur les chantiers de travaux publics.</p> <p>Le/La foreur en forages destructifs organise l'intervention de forages destructifs, puis réalise les forages destructifs. Ses principales activités sont :</p> <ul style="list-style-type: none">- La préparation de l'intervention- La préparation du tir sur la partie foration- Le forage- Le contrôle du forage- Le repli de l'intervention- Le compte-rendu de l'intervention
---------------------------	---

Classement CCN :	Niveau II - Position 2 - CCN des Ouvriers des Travaux Publics
------------------	---

Enregistrement aux répertoires :	Enregistré : NON Par décision du xxx Code xxxx	
Date d'échéance répertoires :		DATE

Référentiels d'activités, de compétences

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
Bloc 1 : Organiser son intervention de forages destructifs	
Préparation de l'intervention	Vérifier l'état de fonctionnement du matériel de forage en identifiant les dysfonctionnements potentiels afin de garantir son utilisation opérationnelle
	Effectuer la reconnaissance du chantier et des accès avec le responsable du tir afin de valider la possibilité de démarrer les opérations de forage
	Effectuer la reconnaissance des marqueurs au sol de positionnement des trous de forage afin de vérifier l'adéquation avec le plan de foration remis par le maître boutefeu.
Repli de l'intervention	Ranger le matériel sur le chantier et dans les véhicules en le stockant dans les espaces dédiés afin de préserver la sécurité de l'activité et la libre circulation des personnes
	Réaliser l'entretien courant du matériel de façon quotidienne afin de garantir sa pérennité
	Établir le rapport journalier de forage dans le respect de la procédure afin d'informer sur l'avancement des opérations de forage et des difficultés rencontrées
Bloc 2 : Réaliser les forages destructifs	
Réalisation du forage	Positionner la perforatrice aux endroits indiqués sur le plan de forage afin d'effectuer l'intervention conformément aux instructions reçues.
	Réaliser les forages en appliquant le plan de foration déterminé par le maître boutefeu afin de permettre le chargement des explosifs.
	Déplacer l'atelier de forage au trou suivant en respectant les règles de sécurité établies par l'entreprise afin d'effectuer un nouveau forage en garantissant la sécurité des personnes.
Contrôle du forage	Vérifier la profondeur de chaque trou en utilisant le décamètre afin de valider sa conformité au plan de foration.
	Reporter sur le plan de foration les anomalies géologiques détectées en respectant la procédure afin de remettre le plan de foration mis à jour au maître boutefeu ou au concepteur.

